

Public concerné

Cette formation linguistique de français à visée professionnelle s'adresse :

- à des demandeurs d'emploi ou salariés fragilisés peu autonomes dans leurs apprentissages, peu ou pas scolarisés (problématiques d'alphabétisation, post-alphabétisation)- sessions ALPHA
- à des demandeurs d'emploi ou salariés fragiles de niveau FLE Grand Débutant (niveau collège ou lycée dans leur pays d'origine)- sessions FLE
- en outre, en raison de financements dédiés, 30 places sont réservées pour les publics issus de squats et campements, publics réfugiés ou bénéficiaires de la protection subsidiaire, publics primo-arrivants (définition BOP 104). À noter que seuls les réfugiés n'ayant pas atteint le niveau A1 à l'issue de la formation proposée par l'OFII pourront être orientés vers la plateforme.
- Nouveauté 2017, il sera proposé aux personnes ayant déjà suivi un premier parcours de formation en ateliers de formation linguistique à visée professionnelle en 2015-2016-2017, une poursuite de parcours, en entrée et sortie permanente, d'un volume d'heure modulable (parcours 2)

Prescripteurs

Les prescripteurs sont les référents de parcours emploi répondant aux critères de disponibilité et de proximité avec les personnes, au vu de leur mobilisation attendue aux différents moments de la formation :

- A la prescription : bien renseigner la fiche de prescription avec la définition des attentes spécifiques, identification des difficultés concrètes repérées et des finalités de l'action,
- Pendant la formation : soutien à l'assiduité des publics bénéficiaires,
- A l'issue de la formation : participation obligatoire au rendez-vous tripartite de bilan pour la mesure de l'atteinte des objectifs et l'intégration des apprentissages dans les modalités d'accompagnement proposées ultérieurement.

La participation des référents de parcours à chacune de ces phases est essentielle pour favoriser cette articulation entre formation et situations concrètes vécues par les apprenants dans le cadre du suivi de parcours.

Les prescripteurs autorisés sont : Pôle Emploi, Missions locales, référents PLIE, Cap Emploi, CIDFF. À titre exceptionnel, les CIP des SIAE (avec l'accord du référent Pôle Emploi) pourront assurer le suivi en formation. Les référents emploi des opérateurs de l'Etat pour l'accompagnement des réfugiés et publics primo-arrivants pourront aussi prescrire.

Objectifs

- Permettre aux personnes de dépasser les situations de blocage - observées par les référents prescripteurs dans le cadre de leur parcours d'insertion - liées à une maîtrise insuffisante des compétences langagières et plus largement des compétences-clés
- Permettre l'acquisition des compétences de communication à l'oral et à l'écrit en contexte professionnel nécessaires à l'accès et/ou au maintien des personnes à l'emploi durable ou à la formation

Les parcours de formation

En 2017, deux types de parcours seront proposés :



Ce dispositif est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

- **PARCOURS 1: Un premier parcours initial « tremplin » (8 sessions de 12-13 stagiaires- soit au bénéfice d'un total d'au minimum 96 stagiaires)** d'un volume de 140h décliné en deux types d'ateliers à visée professionnelle pour tenir compte de la spécificité des besoins des publics :

- o C'est-à-dire 4 ateliers « ALPHA » pour les publics peu ou pas scolarisés (les mardis et jeudis sur 10 semaines)
- o C'est-à-dire 4 ateliers « FLE Grand débutant » pour les publics déjà scolarisés au-delà du lycée dans leur pays d'origine mais grand débutants en français (les lundis, mercredis, vendredis sur 8 semaines)

- **PARCOURS 2: Un deuxième parcours pour conforter les acquis du premier parcours :**

Ce deuxième parcours s'adresse à des personnes ayant participé à un premier parcours « tremplin » ALPES (parcours de formation initial en 2015, 2016 ou 2017). Les parcours de formation sont personnalisés :

- o durée de 60h minimum à 120h maximum
- o rythme et cadencement variables
- o places horaires possibles : mercredi et vendredi après-midi (13h30-17h30)

Le nombre de places étant limité (volume maximum de 4 320h de formation à répartir entre les bénéficiaires sur l'année 2017), voici quelques critères qui seront pris en compte pour la sélection :

1/ Le besoin doit avoir été identifié, dans la mesure du possible, lors de l'entretien tripartite de fin de formation (à l'issue du parcours 1)

2/ Sont prioritaires les personnes pour lesquelles ce parcours personnalisé accompagne une entrée effective en emploi (en SIAE ou en entreprise classique), en formation ou ayant une perspective tangible d'y accéder à court terme

Les étapes

Parcours 1 :

- 1) Orientation par les prescripteurs (voir périodes de prescription indiquées sur le calendrier)
- 2) Temps de rencontre et d'information des candidats (3 heures ; 30 candidats maximum)
- 3) Sélection des candidatures en commission d'entrée partenariale
- 4) Sas concentré sur une semaine, pour 15-16 participants (4 séances de formation + 1 entretien individuel d'1h)
- 5) Parcours de formation linguistique de 111h, pour 12-13 participants
- 6) Entretien tripartite – stagiaire/formateur/référent - en fin de parcours (identification des progrès réalisés + préconisations)

Parcours 2 :

- 1) Orientation par les prescripteurs au fil de l'eau
- 2) Temps de rencontre du candidat avec l'organisme de formation
- 3) Envoi d'un calendrier de formation et signature d'un contrat d'objectifs signé par l'apprenant, son prescripteur et l'ALPES
- 4) Démarrage de la formation : 60h à 120h maximum selon un rythme propre à chaque apprenant
- 5) Entretien tripartite – stagiaire/formateur/référent - en fin de parcours

Localisation

L'action se déroule dans les locaux de l'ALPES : 6, rue Georges Maeder – 38170 Seyssinet Pariset

Accès : Tram C (arrêt *La Fauconnière*)

Contacts

- **Laure SEYVET (Formatrice référente de la Plateforme) ALPES - 6, rue Georges Maeder – 38170 Seyssinet Pariset**
Courriel : plateformelinguistique.metro@alpes-formation.fr; Tél : 04 72 41 64 37
- Sonia RULLIERE (Chargée de mission projets innovants et insertion), Direction de l'insertion, PLIE, Grenoble Alpes Métropole Tél: 04 56 58 52 72 - Courriel: sonia.rulliere@lametro.fr



Ce dispositif est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020